



Prolongation de la fermeture des entreprises et programme d'achat local

**L'achat local, plus nécessaire que jamais.
Tous ensemble derrière le Panier bleu!**

Montréal, le 5 avril 2020 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) a pris acte de la décision du gouvernement de prolonger la fermeture de l'accès physique à toutes les entreprises qui ne sont pas des services essentiels jusqu'au 4 mai. Les entreprises qui ont déjà adapté leurs pratiques, que ce soit au moyen du télétravail ou par le commerce en ligne, pourront continuer d'exercer leurs opérations. La FCCQ rappelle que le réseau des chambres de commerce est au cœur du développement économique et joue un rôle crucial pour faire la promotion d'entreprises locales sur l'ensemble du territoire.

« Le contexte est exceptionnel et même si cette décision est évidemment compréhensible, les impacts négatifs sont considérables pour les entreprises québécoises. C'est pourquoi les gouvernements doivent être présents pour les supporter dans cette période difficile. En plus des récentes annonces dont celle d'aujourd'hui, d'autres gestes seront à poser en fonction de l'évolution de la situation et pour qu'un maximum d'entreprises puissent être en mesure de reprendre leurs activités à la sortie de cette crise », a déclaré Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ.

Programme de dynamisation de l'achat local le *Panier bleu*

La FCCQ est fière d'appuyer et d'être partenaire du programme de dynamisation de l'achat local le *Panier bleu*, annoncé aujourd'hui par le gouvernement du Québec pour faire face à la crise et préparer la relance. Le Panier bleu sera un OBNL dirigé par Alain Dumas, qui a une longue expérience dans le commerce de détail québécois.

La FCCQ avait lancé il y a deux semaines la campagne *J'achète bleu* pour faire valoir le commerce en ligne québécois, un mouvement qui a rencontré un grand engouement partout au Québec. Via ses réseaux sociaux et la page jachetebleu.ca, la FCCQ fait la promotion de commerces qui offrent leurs services en ligne afin d'aider les consommateurs qui souhaitent soutenir l'économie locale. Les entreprises inscrites à *J'achète bleu* seront redirigées vers le nouveau site lepanierbleu.ca, qui comprendra un répertoire où les commerçants pourront se faire connaître et mettre de l'avant leurs offres pendant et après la crise.

« Nous sommes heureux de nous joindre à l'initiative du gouvernement pour promouvoir l'achat local pour contrer les impacts économiques de la COVID-19. Nous devons tous unir nos forces pour stimuler l'économie québécoise. La FCCQ a été à l'avant plan pour soutenir notre économie en cette période de crise et nous sommes fiers d'associer notre leadership à cette démarche du gouvernement. Notre réseau de chambres de commerce est une courroie de transmission pour les entreprises de toutes les régions du Québec et nous souhaitons jouer un rôle de premier plan pour appuyer cette démarche et la relance de l'économie », a affirmé Charles Milliard.

« Plus que jamais, c'est le moment de se serrer les coudes pour soutenir l'économie d'ici et encourager les entreprises québécoises en ligne. C'est aussi l'occasion de découvrir des fournisseurs locaux et de faire sa part pour aider le commerce de détail québécois. Nous posons un jalon important dans la préparation de la relance économique et nous assistons à un tournant dans le commerce de détail québécois », a poursuivi Charles Milliard.

Le Panier Bleu sera non seulement une alternative québécoise avec un répertoire exhaustif et un engin de recherche pour découvrir les commerces québécois, mais offrira aussi un visuel facilement identifiable qui pourra être affiché dans les commerces.



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



« Le Québec est sur pause, ce qui affecte grandement notre économie. La part du commerce en ligne est toutefois en explosion dans les dernières semaines. Il y a là une occasion à saisir pour nos commerces et entreprises de transformer cette situation à notre avantage sur le long terme. Nous faisons appel aux Québécois et Québécoises dans cet effort collectif pour encourager nos entreprises qui sont durement affectées », a conclu M. Milliard.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Renseignements :

Félix Rhéaume

Directeur principal, Communications et relations externes

Fédération des chambres de commerce du Québec

felix.rheaume@fccq.ca

Bureau : 514 844-9571, poste 3242

Cellulaire : 514 912-2639